CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3307** **VALABLE JUSQU'AU** **15/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 41435601400020

Siret : 414 356 014 00020

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 41862 H

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119734322

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119734322

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BLANC

65 PASSAGE DES VIOLETTES
34400 SAINT-SERIES

Téléphone : 04 67 86 85 63 **Fax :**

Portable : 06 77 69 38 05

Responsabilité légale :
M.BLANC PATRICK CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : etsblanc@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 235 484 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	2	07/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 14:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025